



INFO-MANANTAL 2

Numéro 006 | Juin | 2025

CODE ISSN 1987-1627



LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGEM EN VISITE SUR LE CHANTIER DU POSTE HT 225 kV DE KAMBILA



AUDIENCE ACCORDEE PAR LE PREMIER MINISTRE DU MALI, LE GENERAL DE DIVISION ABDOULAYE MAIGA, AUX RESPONSABLES DE LA SOGEM ET DE LA SEMAF SA

P • 05

Sommaire

P • 03

EDITORIAL

P • 04

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGEM EN VISITE SUR LE CHANTIER DU POSTE HT 225 KV DE KAMBILA

P • 05

AUDIENCE ACCORDEE PAR LE PREMIER MINISTRE DU MALI, LE GENERAL DE DIVISION ABDOULAYE MAIGA, AUX RESPONSABLES DE LA SOGEM ET DE LA SEMAF SA

P • 06

LANCEMENT TECHNIQUE DE LA PARTIE MAURITANIENNE DU PIEMM

P • 07

77ÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'OMVS À CONAKRY

P • 08

PROGRESSION DE LA LIGNE 225 KV MANANTALI - BAMAKO

P • 10

FORMATION DU PERSONNEL SOGEM, CN/OMVS ET DU HAUT-COMMISSARIAT EN GESTION DE PROJET

P • 12

LE WAPP LANCE LE FORUM DES FEMMES DANS L'ÉNERGIE EN AFRIQUE DE L'OUEST (FORWE-WA)

P • 13

AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE GOORBASSI, FUTUR FLEURON DE L'OMVS !

SOGEM • INFO-MANANTALI 2Tél : (223) 20 23 32 86 / 20 23 26 57
www.sogem-omvs.orgDirecteur de Publication :
Serigne Sambou NIANGRédacteur en Chef :
Younoussa DIALLO
Younoussa.diallo@sogem-omvs.orgRédaction
Experts Projet Manantali 2Crédit Photos
SOGEM

Fabrication : Imprim Services



*Chères lectrices,
Chers lecteurs,*

Editorial

C'est toujours un honneur et un réel plaisir d'introduire votre bulletin d'information, le numéro 6, pour vous faire vivre les moments forts du Projet, à travers un regard rétrospectif sur les expériences passées, une vue panoramique des activités en cours et une projection en perspective de celles à venir...

La situation énergétique actuelle du Mali, pays siège de la SOGEM, oblige de porter une attention toute particulière à la réalisation de la ligne prioritaire Haute Tension 225 kV Manantali Bamako. L'avènement de cette ligne, avec les efforts conjugués de EDM SA, apportera un véritable éclairci dans le ciel électrique du Mali.

Ainsi, le premier trimestre de l'année 2025 a été marqué par des visites successives de hautes Autorités au poste de Kambila, notamment le Ministre de l'Énergie et de l'Eau de la République du Mali, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'OMVS, les membres du Conseil d'Administration de la société Energie du Mali (EDM SA) et, enfin, le

Président du Conseil d'Administration ainsi que le Directeur Général de la SOGEM pour ne citer que ceux-là...

Malgré les défis complexes et multiformes rencontrés sur le terrain, les différentes parties prenantes du Projet sont déterminées à relever le challenge de la mise en service à bonne date de ces installations, tant attendues par nos vaillantes et résilientes populations.

Aussi, à nos fidèles lecteurs, en plus des sujets d'ordre général, nous vous réservons une fenêtre spéciale sur un fleuron de l'OMVS en gestation, le Projet d'Aménagement Hydro-électrique de Gourbassi (PAHG), prévu sur la Falémé et dont la réalisation matérialisera une fois de plus cette volonté commune des Etats à valoriser les ressources hydrauliques du Fleuve Sénégal et ce conformément aux ambitions des Pères fondateurs de l'Organisation.

Bonne lecture

*Le Coordonnateur
Serigne Sambou NIANG*

PROJET D'INTERCONNEXION ELECTRIQUE EN 225 KV MAURITANIE - MALI

LANCEMENT TECHNIQUE DE LA PARTIE MAURITANIEENNE DU PIEMM



■ Sébastien DEMAY (AFD), Pierre DJAIGBE (BAD), M. Mohamed El Mocar Ahmed Maouloud (DG/Electricité et Energie Renouvelable), M. Sidi Salem Mohamed El ABD (DG/SOMELEC) Hercule YAMUREMYE, PhD Chargé de Programme Pays Résident - Mauritanie (BAD), M. Mahfoud Ahmedou (DGA Financement et Coopération Economique)

Du 20 au 26 mai 2025, la Banque Africaine de Développement (BAD) a procédé, à Nouakchott, au lancement technique du Projet d'Interconnexion Electrique en 225 kV Mauritanie-Mali et de développement de centrales solaires associées (PIEMM). C'était en présence des Unites de Gestion du Projet (UGP) de la SOMELEC et de la SOGEM conduites par leurs Coordonnateurs respectifs ainsi que l'équipe du projet de la BAD conduite par son Chargé principal, M. DJAIGBE PIERRE.

La cérémonie a été présidée par le Directeur Général de la SOMELEC, Monsieur Sidi Salem Mohamed El ABD dans son speech, il a salué l'avènement du Projet PIEMM et souligné toute l'importance qui s'y attache pour le développement de nos Etats confrontés à des défis énergétiques inédits. Hercule YAMUREMYE, PhD Chargé de Programme Pays Résident - Mauritanie pour la BAD, à son tour, s'est réjoui de la mise en route de ce projet tout en rappelant que la disponibilité et l'accès du courant électrique aux populations est une condition sine qua non pour réussir le développement de nos pays.

« Objectif de développement du PIEMM : stimuler l'accroissement des capacités de production d'énergie solaire et l'accès universel en Mauritanie et au Mali, par le déploiement de réseaux électriques »

A l'issue de la cérémonie officielle et le rappel de l'objectif de développement du PIEMM, les travaux se sont poursuivis par des revues formatives sur les grandes articulations du Projet.

Ainsi, durant 2 jours, cette session de lancement a été mise à profit



■ Photo de groupe de l'atelier

pour former les équipes du projet. La première journée a été consacrée aux étapes de mise en œuvre du projet notamment la levée des conditions préalables et acquisitions.

La formation/échanges sur les acquisitions a porté sur la gestion financière et les modalités de décaissement.

La deuxième journée a porté sur la revue de la Stratégie de mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementales et sociales. Les échanges avec les équipes de la BAD et des UGP de SOMELEC et SOGEM ont essentiellement porté sur les dispositions de sauvegarde environnementale et sociale en termes de mise en œuvre et de perspectives et en dernier ressort les dispositions en matière de fragilité, climat et genres.

Après cette première session, les différentes équipes poursuivront les questions d'approfondissement sur les différents segments du projet pour en assurer une réussite optimum dans la mise en œuvre d'ici juin 2031.



■ De gauche à droite : RAF UGP/SOGEM, DF/SOGEM, Coordonnateur UGP/SOGEM, Coordonnateur UGP/SOMELEC

CONSEIL DES MINISTRES DE L'OMVS

77^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'OMVS À CONAKRY



■ Vue du Présidium de la Session du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) a tenu sa 77^{ème} Session Ordinaire à Conakry les 30 et 31 janvier 2025, sous la présidence de Monsieur Boubacar DIANE, Ministre de l'Énergie et de l'Eau de la République du Mali, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'OMVS.

En examinant son ordre du jour, le Conseil des Ministres a pris connaissance de l'état d'avancement satisfaisant de la mise en œuvre des programmes de l'Organisation, à travers les rapports d'activités des différentes structures que sont le Haut-Commissariat, la Société de Gestion et d'Exploitation du Barrage de Diama (SOGED), la Société de Gestion de l'Énergie de Manantali (SOGEM) et de sa filiale la SEMAF

SA, la Société de Gestion et d'Exploitation de la Navigation (SOGENAV) et la Société de Gestion de l'Énergie des Ouvrages du Haut Bassin (SOGEOH).

Le Conseil des Ministres a également approuvé les programmes d'activités et des budgets des structures susmentionnées pour l'exercice 2025 avant de donner des directives appropriées pour leur mise en œuvre.

Au terme de l'examen des activités réalisées et de celles programmées pour 2025, le Conseil des Ministres a adopté le rapport des Experts tel qu'amendé par les différentes Résolutions, après de fructueux échanges.



■ Présidium de la réunion des Experts (Haut Commissaire de l'OMVS au milieu)



■ SOGEM au Conseil des Ministres (de droite à gauche: le PCA, le DG et le SG)

LA LIGNE 225 KV MANANTALI – BAMAKO

PROGRESSION DE LA LIGNE 225 KV MANANTALI – BAMAKO

La ligne Manantali – Bamako fait partie des 3 lignes prioritaires inscrites au portefeuille du Projet Régional Manantali 2. Après l'exécution réussie de la première ligne Kayes – Tambacounda, tous les regards sont orientés sur celle reliant Manantali à Bamako. Dans ce sixième numéro de votre bulletin d'information, nous mettons pleins phares sur ce vaste chantier en présentant l'état d'exécution au 31 mai 2025.

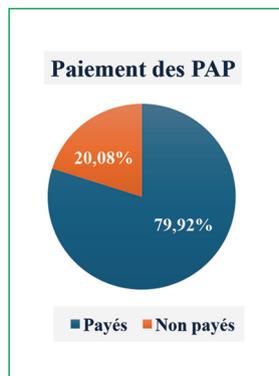
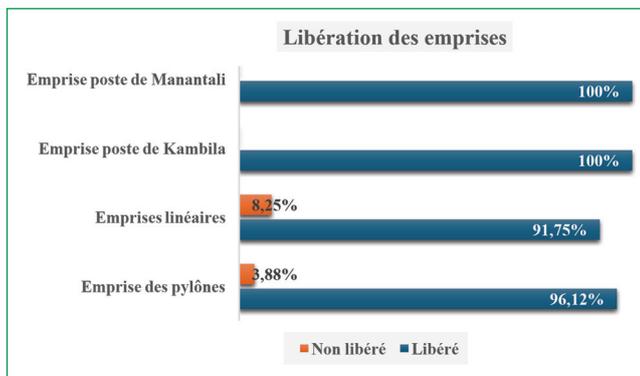


■ Nouveau Poste de Manantali en chantier, barrage de Manantali en arrière plan

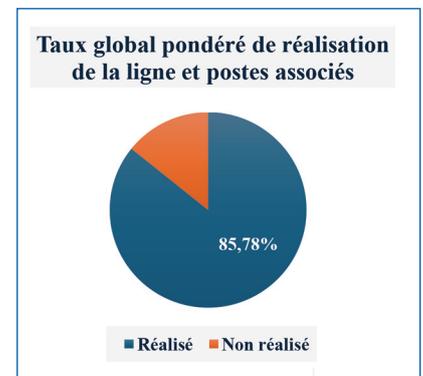
CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux portent sur la construction de la ligne biterne 225 kV de 280 km, de deux nouveaux postes HT (un à Kambila/Kati et un à Manantali) et l'extension du poste existant de Manantali. Il est prévu également la réalisation de 5 liaisons 30 kV reliant le Poste OMVS de Kambila au poste EDM SA de Kati.

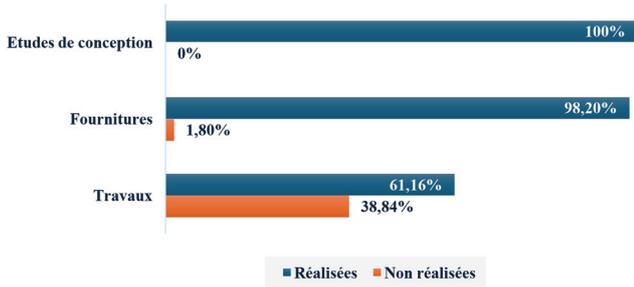
PLAN D'ACTION DE RÉINSTALLATION



TRAVAUX

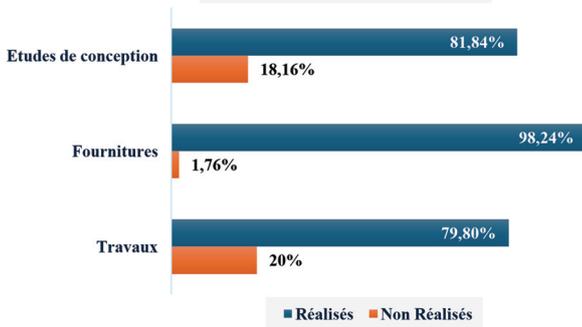


LIGNE DE TRANSMISSION



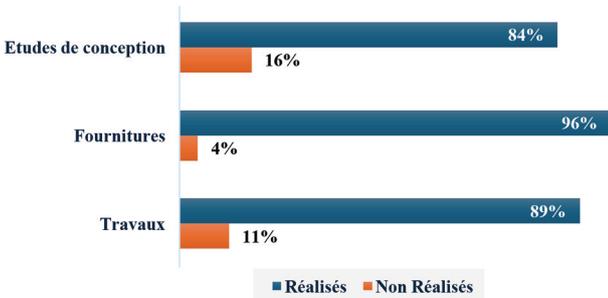
■ A gauche nouvelle ligne 225 kV biterne en cours et à droite ancienne ligne 225 kV monoterne

POSTE DE MANANTALI EXTENSION



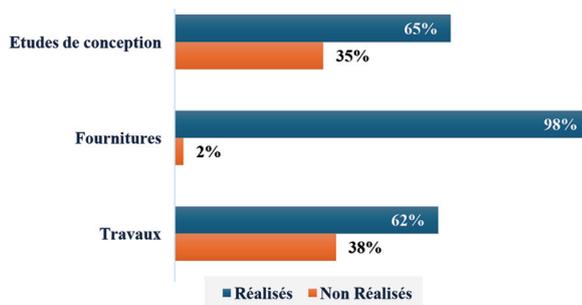
■ Vue du bâtiment de commande au nouveau poste de Manantali

POSTE DE KAMBILA

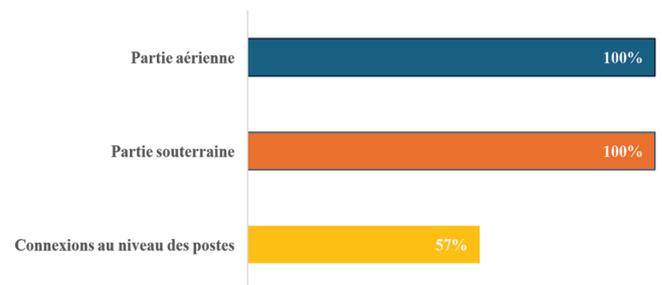


■ Transformateur 60 MVA en cours de montage au poste de Kambila

POSTE DE MANANTALI EXISTANT



LIAISON 30 KV KAMBILA-KATI



FORMATION

FORMATION DU PERSONNEL SOGEM, CN/OMVS ET DU HAUT-COMMISSARIAT EN GESTION DE PROJET

Les bureaux du Projet Régional Manantali 2 de la SOGEM ont abrité, du 06 au 10 mai 2025, une session de renforcement de capacités du personnel de la SOGEM, des Cellules Nationales OMVS du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal, du Haut-Commissariat de l'OMVS. Le thème de cette session de renforcement est : « Gestion et suivi de l'exécution des contrats et gestion de projets ». C'est une formation qui rentre dans le portefeuille des formations organisées par l'Entreprise Transrail Lighting Limited (TLL)/Inde conformément aux clauses de son contrat avec la SOGEM et qui est relatif à la construction de la Ligne HT 225 kV Manantali – Bamako.

La cérémonie officielle de ce rendez-vous du donner et du recevoir était coprésidée par le Coordonnateur du Projet Manantali 2, M. Serigne Sambou NIANG, Représentant le Directeur Général de la SOGEM et M. Anjan PAL, Directeur Pays de la Société Transrail Lighting Limited (TLL)/Inde au Mali.

Ainsi, durant cinq (5) jours, les participants se sont familiarisés principalement sur les techniques de gestion et de suivi de l'exécution des contrats, l'orthodoxie de gestion technique et financière de projet. Des modules de gestion qui se fondent sur les principes et procédures opérationnelles des différents bailleurs de fonds qui soutiennent et accompagnent les projets de l'OMVS en général et de la SOGEM en particulier. Il s'agit en l'occurrence de la Banque mondiale, de l'Union Européenne, de l'Agence Française de Développement, de la Banque Africaine de Développement, des Fonds OPEP etc.

A la sortie de cette session, animée par un Expert International rompu aux procédures de gestion de contrats des



■ Photo de famille



■ Séance d'ouverture par le Coordonnateur du Projet et le Directeur Pays de TLL

Partenaires Techniques et Financier et d'un Expert certifié PMP en Gestion de Projets, le personnel de la SOGEM et les différentes parties prenantes impliquées dans l'exécution des différents projets au niveau des Etats, ont vu leurs capacités renforcées en vue de faire face aux défis complexes de l'heure.

REMISE DES ATTESTATIONS ET SATISFÈCITS



■ Remise Attestation PF CN-OMVS/OMVG Sénégal



■ Remise Attestation PF CN-OMVS Mali



■ Remise Attestation PF Haut Commissariat OMVS



■ Remise Attestation PF CN-OMVS Mauritanie



Complexe hydro-électrique de GOUINA



■ Remise des satisfècits aux formateurs Latgrand NDIAYE et Issa KEITA par le Coordonnateur du Projet

●●●●●●●●●● SYSTÈME D'ÉCHANGE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE OUEST AFRICAIN

LE WAPP LANCE LE FORUM DES FEMMES DANS L'ÉNERGIE EN AFRIQUE DE L'OUEST (FORWE-WA)

Après son installation, à Abidjan le 29 novembre 2024 par l'Assemblée générale du West African Power Pool (WAPP), Mr Abdoulaye DIA, Secrétaire Général du WAPP, a engagé la mise en œuvre de plan d'actions articulé autour des axes suivants :

- Le lancement effectif du marché de l'énergie d'ici la fin de l'année 2025
- La réforme du WAPP avec la création prochaine de l'opérateur de marché (indépendant)
- Le renforcement du dispositif de management des projets d'infrastructures d'interconnexion entre les pays membres afin de faciliter les échanges d'énergie.

Dans la panoplie de standards dignes d'une structure de cette envergure, il a été constaté le manque de prise en compte de la dimension Genre.

Ce contexte justifie ainsi le lancement, le 10 mars 2025 à Abidjan, du Forum des Femmes dans l'Énergie en Afrique de l'Ouest ForWE-WA, avec le soutien de la Banque Mondiale et de la GIZ pour répondre à ces défis.

La cérémonie a vu la participation des points focaux Genre des sociétés d'électricité et des ministères des pays membres de la CEDEAO et a été présidée par le Ministère ivoirien en charge de l'énergie. Selon Mr DIA : **« Cet évènement rare dans le secteur de l'énergie pour être souligné, marque en effet une étape cruciale dans l'engagement collectif des pays membres du WAPP en faveur du développement d'un secteur énergétique équitable et inclusif dans la sous-région ».**

ForWE-WA se veut être une plateforme sous-régionale dédiée au réseautage, à l'échange d'informations, au développement professionnel et à l'accès à de nouvelles opportunités pour les femmes dans le secteur de l'énergie. La mission du ForWE-WA est de connecter et d'autonomiser les femmes dans le secteur énergétique, en favorisant leur accès à des postes de leadership, en créant des opportunités de mentorat, en incitant les jeunes filles à s'engager dans les filières STEM (Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques) et en soutenant les femmes entrepreneurs.



■ Photo de groupe

Pour ces raisons, le représentant de la Banque mondiale M. Kwawu Menza Gaba, Directeur du secteur Energies à la Banque mondiale, à travers cette initiative, soutient que **« son institution œuvre à renforcer l'intégration du genre, non seulement au sein des politiques nationales mais aussi à l'échelle de la CEDEAO et des Grandes Instances internationales. Une transition énergétique efficace et inclusive ne peut se faire sans le génie, l'expertise et l'engagement des femmes ».**

ForWE-WA vise à promouvoir l'avancement et la participation des femmes dans toute la chaîne de valeur du secteur de l'énergie et invite ainsi les institutions publiques, les Entreprises privées, les Universités etc... à se joindre à cette dynamique.

**Le changement est en marche,
Ensemble, écrivons une nouvelle page d'une
transition énergétique inclusive et durable !**

REJOIGNEZ LE MOUVEMENT ET DEVEZ MEMBRE



Facebook/linkedin :
ForWEOfficial
Inscription :
Forwe@ecowapp.org

RENFORCEMENT DU RÉSEAU HYDROÉLECTRIQUE DE L'OMVS

AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE GOORBASSI, FUTUR FLEURON DE L'OMVS !

Le site du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Gourbassi (PAHG) se situe à 250 km en amont de la confluence Falémé – fleuve Sénégal, dans une section où la Falémé sert de frontière naturelle entre le Mali en rive droite (cercle de Kéniéba, commune rurale de Dialafara) et le Sénégal en rive gauche (département de Saraya ; commune de Missira Sirimana).



HISTORIQUE ET PERTINENCE DU PROJET GOORBASSI !

La pertinence du PAHG a été mise en évidence en 1970 par le Groupement d'Ingénieurs Conseils SENEGAL CONSULT, dans le cadre de l'étude d'optimisation des débits du fleuve Sénégal. Cette étude avait conclu à la nécessité de réaliser un ouvrage à Gourbassi pour stocker 2,1 milliards de m³ d'eau sur la Falémé, en combinaison avec un barrage à Galougo, situé à 20 km en aval de la confluence du Bafing et du Bakoye, pour une retenue de 32 milliards de m³ d'eau sur le fleuve Sénégal, afin d'atteindre un débit de 500 m³/s à Bakel fixé comme débit optimum de régularisation du fleuve Sénégal. La réalisation de l'ouvrage de Galougo, qui devait contrôler les eaux du Bafing et du Bakoye, a été abandonnée, compte tenu de ses impacts importants sur l'environnement.

Présentement, seul le barrage de Manantali construit sur le Bafing permet de contrôler les débits du fleuve Sénégal, grâce à une retenue de 11,3 milliards de m³ d'eau. La seule gestion du barrage de Manantali impliquera des déficits souvent importants pour plusieurs usages de l'eau (navigation, irrigation, production d'énergie, crue artificielle, AEP, environnement, etc.), en fonction de l'hydraulicité.

En effet, pour les besoins d'amélioration des conditions de prélèvements d'eau et de la navigation sur le fleuve Sénégal, l'étude de pré-faisabilité des ouvrages de relèvement du niveau d'eau du fleuve Sénégal a recommandé, sur la base d'un débit d'étiage de 150 m³/s dépassé 3 années sur 4 pendant 50 semaines par an observé à Bakel depuis la mise en service de la centrale de Manantali, la réalisation de trois (03) ouvrages afin de garantir un tirant d'eau nécessaire à une navigation régulière.

Lors de la réunion des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OMVS de décembre 2019 à Bamako, il a été pris la Résolution 00048/XVIIIème CCEG/ER/ML/BKO/2019 relative à la mise en place du financement des projets d'aménagements hydroélectrique de Gourbassi et de Koukoutamba.

Le PAHG s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'accroissement de la maîtrise des ressources en eau et de la valorisation du potentiel énergétique du bassin du fleuve Sénégal. La régulation des débits de la Falémé par l'aménagement de Gourbassi a pour but de satisfaire un ensemble d'objectifs.

OUVRAGE DE GOORBASSI, QUEL IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL ?

La gestion combinée de l'aménagement de Gourbassi et des barrages de Manantali, de Gouina et de Félou aura des avantages tangibles dans plusieurs secteurs :

- **navigation sur le fleuve Sénégal.** Le soutien au débit d'étiage du fleuve Sénégal en aval de Bakel par un débit supplémentaire garanti 9 années sur 10 de 80 m³/s. Cet apport devrait permettre de maintenir 9 mois sur 12, un débit 300 m³/s requis pour la navigation régulière de Saint Louis (au Sénégal) à Ambidédi (au Mali), soit 905 km ;
- **production d'énergie électrique.** L'augmentation du productible sur le réseau OMVS de 131 GWh (gain d'énergie total par une meilleure régularisation des débits du Bafing et de la Falémé) dont 68,4 GWh seront produits par la seule centrale de Gourbassi ;
- **agriculture irriguée.** L'augmentation des volumes en eau prélevables dans la vallée de la Falémé permettra de développer le potentiel irrigable le long de la Falémé et dans la vallée du fleuve Sénégal. Ce potentiel a été estimé à 25 618 ha ;
- **lutte contre les inondations.** L'écrtage des débits de pointe de crues permettra de diminuer les risques d'inondations, notamment dans la vallée.

Le PAHG permettra aussi d'éviter les étiages sévères qui sont des périodes propices aux activités d'orpaillage pratiquées dans le lit mineur de la Falémé.

DISPOSITIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

Les Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES), assorties d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des

Populations Impactées par les travaux, ont permis de définir les dispositions requises pour la réalisation du projet Gourbassi.

A ce jour, l'Etude d'Impact Environnemental et Social du PAHG a été réalisée et le rapport, incluant le PGES, validé par les autorités sénégalaises et maliennes. A ce titre, le permis environnemental, obtenu au niveau du Sénégal, est en cours d'obtention au Mali. Par ailleurs, la procédure de Déclaration d'Utilité Publique des emprises du Projet, nécessaire à l'expropriation des personnes affectées par le projet (PAP) est également en cours.

Conformément aux recommandations de l'EIES, les composants du PAHG feront l'objet de trois (3) Plans d'Actions de Réinstallation (PAR Barrage, PAR Ligne d'évacuation électrique et PAR voie d'accès). Les PAR en cours de finalisation permettront d'identifier les biens impactés, de recenser les Personnes Affectées par le Projet (PAP) et enfin de proposer des mesures de compensation. Les PAR, une fois finalisés, donneront les lignes directrices et principes concernant la réinstallation des populations et les mesures d'atténuation des impacts de façon à ce que les conditions socio-économiques des PAP ne soient pas affectées, bien au contraire, elles bénéficieront d'une amélioration de leur cadre de vie. Un Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) a aussi été élaboré pour accompagner toutes les activités du Projet.

FINANCEMENT DU PAHG.

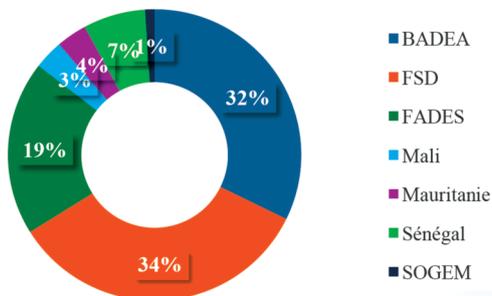
Le coût de réalisation du PAHG est estimé à 315 millions USD. Trois banques arabes ont exprimé leurs intérêts pour accompagner l'OMVS à réaliser le PAHG à hauteur de 265 millions USD. Il s'agit : (i) de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA), (ii) du Fonds Saoudien pour le Développement (FSD) et (iii) du Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES). Les Etats du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal et la SOGEM vont également contribuer au financement du PAHG.

CLE DE REPARTITION DES COÛTS ET CHARGES

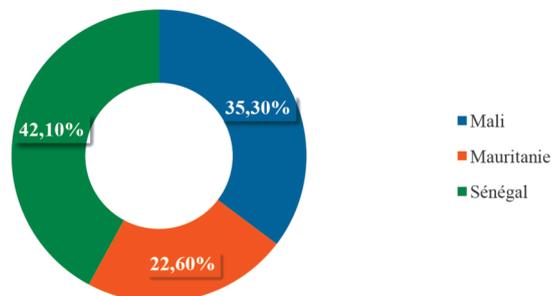
La notion de clé de répartition s'applique à tous les ouvrages réalisés dans le cadre de l'OMVS. Elle consiste à préciser la quotepart de chaque pays dans la prise en charge des coûts de réalisation desdits ouvrages. Sur la base de la clé de répartition des coûts et charges de 1986, les Etats ont envoyé leur requête aux banques citées plus haut. la clé de répartition suivante a été définie pour le projet de Gourbassi : Mali : 35,30% ; Mauritanie : 22,60% et Sénégal : 42,10%.

GRAPHIQUES DE REPARTITION

Répartition des financements par source



Répartition Coûts et Charges par Pays



DELAI PREVISIONNEL DE REALISATION DES TRAVAUX

Le démarrage des travaux est lié à la mobilisation du financement dont les conditions sont en cours de négociation avec les partenaires. La durée prévisionnelle des travaux est de 48 mois.

Le Projet d'aménagement du barrage à but multiple de

Gourbassi est stratégique pour l'OMVS. En plus de l'installation d'une puissance de 18 MW, sa mise en œuvre permettra le relèvement du plan d'eau en aval ; ce qui va booster la navigation sur le fleuve Sénégal, l'agriculture irriguée, l'écrêtage des fortes crues à Bakel, diminuant ainsi l'aléa d'inondations, le soutien aux faibles crues pour soutenir la culture de décrue, l'équilibre de l'écosystème de la vallée et du delta du bassin du fleuve Sénégal.



■ *Vue d'ensemble des ouvrages projetés du Projet Hydroélectrique de Gourbassi*



Faire de la **SOGEM**, un **acteur clé** du système d'échanges d'énergie électrique ouest africain.



Partez à la découverte du Projet Manantali 2 avec notre bulletin d'information :

INFO-MANANTALI 2

